

DES NOUVELLES DU PATRIMOINE



de Beaufort-en-Vallée

Novembre 2014

C'est décidé. Je vais essayer d'éditer sur papier mes sujets traités aujourd'hui sur Internet.

*Le livre peut toucher un plus large public,
en particulier, parmi ceux qui sont les plus intéressés par un retour sur le passé.*

*Le projet est de publier plusieurs fascicules séparés, dans une collection titrée
« Essai sur le patrimoine de Beaufort-en-Vallée ».*

Le premier livret est consacré à l'église Notre-Dame, ma dernière fiche.

Pour un prix de vente convenable, je m'adresse à un imprimeur allemand qui travaille à l'unité.

En faisant une commande groupée, il est possible d'effacer les frais d'acheminement.

Si vous êtes intéressé, je vous invite à prendre connaissance du [formulaire de réservation](#).

Si vous en avez la possibilité, je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion de ce prospectus

Jean-marie Schio.

C'était en avant-première des journées du patrimoine



La visite guidée de l'église Notre-Dame, le 13 septembre dernier, à réuni plus de trente participants, accueillis dans l'église par Serge Maye, représentant le maire de la ville.

Serge Maye a fait le rappel des travaux réalisés dans l'édifice et évoqué ceux à venir, tout d'abord la restauration de la grande verrière du Sacré-Cœur, dont la structure d'accrochage est dangereusement dégradée.

Après avoir brossé un historique de la construction et de l'occupation des églises successives, nous avons parcouru l'intérieur, en nous arrêtant devant chaque mobilier ou élément de décor intéressant. Puis, ce fut le tour de l'extérieur en notant les parties restaurées et celles qui voudraient bien l'être.

La visite s'est terminée par le photo de groupe assurée par Nathalie Housseau correspondante du Courrier de l'Ouest.

A l'année prochaine ?

La maison de Moulines

La plupart des lieux-dits sont encore attachés à une habitation ancienne : château, manoir ou maison.

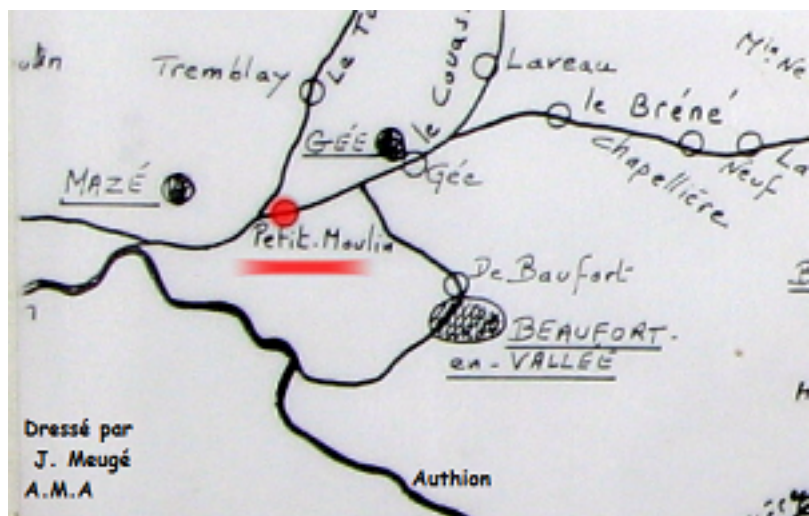
Au village de Moulines, à l'extrême ouest de la commune, Célestin Port nous apprend, dans son dictionnaire, qu'un hébergement appartenant à l'abbaye de Chaloché est mentionné à Moulines en 1330. Il l'est aussi sous le nom de Molines en 1402.

Le lieu et métairie, vulgairement appelé cette fois-ci Moulinets, en la paroisse de Saint-Pierre-du-Lac, est acheté par Honorat de Bueil en 1581, de Benoist Texier et revendu en 1586.

Au XVII^e siècle, il appartient à la famille Tarin. Jean Tarin le reçoit en partage le 11 août 1648.

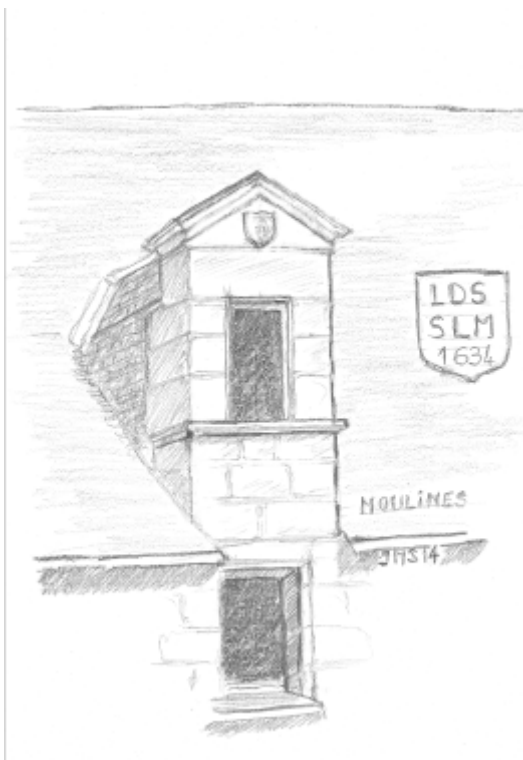
Nous connaissons bien ce Jean Tarin qui a laissé son nom à une rue de Beaufort. Né, dit-on, au grand-moulin, en 1590, il fit une carrière brillante, devenant recteur de l'Université de Paris en 1625 et conseiller du roi Louis XIII en 1629.

Il y a tout lieu de penser que le nom de Moulines ou Moulinets fait référence à un petit moulin installé aux temps anciens sur le ruisseau, aujourd'hui appelé Couason, en amont du raccordement de son affluent Le Tarry. Cette implantation figure sur un plan dressé récemment par l'Association des Moulins d'Anjou, pour un recensement des moulins du Baugeois (voir extrait).



Les moines cisterciens de l'abbaye de Chaloché, jusqu'au XIV^e siècle, devaient probablement exploiter ce moulin

et les terres marécageuses alentours. Ils avaient la réputation de s'installer sur les terres les plus ingrates pour y réaliser les travaux hydrauliques nécessaires et les fertiliser.



Une maison ancienne située aujourd'hui à proximité et portant la date de 1634, sur un écu sculpté au fronton de la lucarne, peut très bien être celle dont il a été question ci-dessus et qui est devenue la propriété de Jean Tarin en 1648.

A un temps plus rapproché, elle a appartenu, vers 1825, à un nommé Michel Chapin percepteur à Vernantes et encore plus récemment à un membre de la famille Brunet de la Charrie de Meigné le Vicomte.

Aujourd'hui propriété d'un beaufortais, elle est quasi abandonnée et se dirige vers la ruine.

Mais que veux donc dire l'inscription LDS SLM du fronton de la lucarne ?

La mèche de cheveux de Napoléon

La correspondance adressée à Joseph Denais nous apprend parfois des choses inattendues. Voici le texte d'une lettre envoyée le 2 septembre 1913, par Lucien Bain de Beaufort.

« Cher Monsieur et Compatriote,

Il y a quelques mois ma Mère en mettant en ordre un secrétaire a retrouvé un petit papier précieusement enveloppé contenant des cheveux de Napoléon 1^{er}.

Ces cheveux attachés ensemble par une petite soie verte avaient été donnés autrefois à Charles peintre angevin par Marchand qui était le premier valet de chambre de l'Empereur à St Hélène. Charles qui était l'ami intime de mon arrière grand Père lui avait fait cadeau de ces cheveux. Le petit papier contenant cette précieuse relique porte ces simples mots :

' Cheveux de l'Empereur Napoléon 1^{er} offerts à Madame Charles mère par Feine beau-frère de Mr Marchand'.

Dans l'histoire de Napoléon par Monsieur de Norvins ouvrage édité chez Ambroise Dupont et Cie libraires 16 rue de Vincennes 1828 il est dit à la page 514 Etat A dans un des testaments de Napoléon.

' Marchand conservera mes cheveux et en fera faire un bracelet avec un petit cadenas en or pour être envoyé à l'impératrice Marie Louise, à ma mère et à chacun de mes frères, sœurs, neveux et nièces, au cardinal et un plus considérable pou mon fils '.

J'ai pensé vous faire part de la trouvaille de cette précieuse relique, tout en vous demandant ce qu'elle peut valoir pour un amateur. Voilà déjà un certain nombre de personnes qui sont venues chez moi et me faire des propositions d'acquisition de cette relique. Connaîtriez-vous parmi vos nombreuses relations des amateurs qui seraient encore plus généreux que mes compatriotes angevins et qui voudraient devenir possesseurs des cheveux de Napoléon 1^{er}.

Une personne est allée en m'en offrir 500 francs cela m'a fait ouvrir l'œil, mais je n'ai pas accepté cette proposition.

Un de mes bons amis me conseillait d'écrire à Mr Frédéric Masson l'académicien qui s'occupe surtout de l'histoire de Napoléon. Qu'en pensez-vous ?

Je vous serais très reconnaissant si vous vouliez bien me rendre service dans la circonstance et me renseigner à ce sujet ... ».

Lucien, Marie, Alfred Bain est né à Beaufort-en-Vallée, le 27 juin 1867. En 1913, il est conseiller d'arrondissement.

Il est le fils de Lucien, Charles, Alfred Bain marchand cirier épicier, rue de la Mairie et de Marie Rose Valentine Mercier.

Sa démarche auprès de Joseph Denais reste ambiguë. Cherchait-il seulement un conseil ou présentait-il, sans le dire, une offre au conservateur du musée ?

Les cheveux de Napoléon ont fait couler beaucoup d'encre, eencore, il y a peu de temps.

Au moins deux valets de chambre et deux généraux se sont chargés d'en recueillir, à sa mort le 5 mai 1821.

Des cheveux recueillis dans des collections ont été étudiés en laboratoire, pour savoir si oui on non, Napoléon a été empoisonné à l'arsenic. Il n'y a pas de conclusion définitive. Officiellement l'empereur est mort d'un cancer à l'estomac, même si des traces importantes de poison, type mort-au-rat, ont été trouvées dans, ou sur ses cheveux.

Alors, quel prix pour une mèche de cheveux ? Comme toujours le prix est celui qu'un acheteur est prêt à offrir. En 2010, une mèche est partie aux enchères, en Nouvelle-Zélande, pour 13 000 dollars. Plus récemment, une vente devait être organisée à Fontainebleau de plusieurs objets ayant appartenu à Napoléon, dont une mèche de cheveux estimée entre 3000 et 6000 Euros.

La vente a été annulée par opposition de certains héritiers, non consultés au lancement de l'opération.

Nous ne savons évidemment pas quelle fut la réponse de Joseph Denais à la lettre de Lucien Bain. Peut-être qu'un jour, un de ses héritiers trouvera ce courrier et peut-être aussi, la dite mèche de cheveux.

Une charte pour les photos dans les musées et leur partage en ligne

La pratique photographique et filmique est devenue omniprésente dans nos vies. A l'heure du numérique, elle a trouvé un prolongement sur internet par la diffusion massive des photographies réalisées, en particulier sur les réseaux sociaux. La visite dans les musées et monuments n'échappe pas au phénomène.

L'interdiction de la photographie génère souvent des sentiments d'incompréhension et de frustration. Cependant, cette pratique peut également susciter de multiples conflits avec les équipes d'accueil et de surveillance, voire entre visiteurs - la cohabitation entre « visiteurs-photographes » et ceux qui ne le sont pas s'avère en effet parfois problématique.



En mai 2012, le ministère de la Culture et de la Communication a créé un groupe de réflexion pour poser les bases d'une charte de bonnes pratiques conciliant les obligations des établissements et les attentes des publics.

Le 22 septembre dernier, le ministère a lancé une campagne « Tous photographes », sur la base d'une charte des bonnes pratiques de la photographie dans les musées et monuments nationaux. Cette charte contient 5 articles comportant chacun les obligations aux visiteurs et des informations ou aides correspondantes apportées par l'établissement.

Cette charte, répétons-le s'applique exclusivement aux musées et monuments nationaux., Freinons donc notre enthousiasme. En Maine-et-Loire, si je ne me trompe, il y a seulement deux établissements « nationaux » : l'abbaye royale de Fontevraud et le château d'Angers. Aucun musée. Madame la ministre espère bien que cette charte pourra inspirer les autres établissements culturels. Espérons que le chemin ne sera pas trop long, au moins pour ce que l'on est en droit de considérer comme un patrimoine public.

L'exposition sur le patrimoine de Beaufort-en-Anjou

Puisqu'il est question de photographies, je dois signaler une initiative conjointe de la boutique « Délicieux instants » et de l'association « Puce et pied de mouche » qui organise un concours de photographies sur le thème du patrimoine de la communauté de communes de Beaufort-en-Anjou. Le concours est ouvert à tous, habitant ou non les communes de la communauté.

Les photos envoyées au salon de thé « Délicieux instants », 7 rue de la Maladrerie à Beaufort-en-Vallée, sont exposées pendant la durée du concours. Le concours se termine le 6 décembre 2014. Un jury se réunira en janvier prochain pour attribuer cinq prix différents.

Je souhaite la meilleure réussite à cette manifestation et j'espère bien pouvoir en reparler au vu des photos exposées.

Retour sur la prairie d'herbe mou

Dans une précédente lettre, je m'étais hasardé à écrire que je préférais l'appellation « herbe mou » à « herbe molle », pensant que, au sens ancien, mou avait plutôt le sens de abondante.

Michel Tougourdeau m'a alors fait savoir que la terre de cette prairie est malheureusement réputée de mauvaise qualité et donc de peu de rapport. Mon raisonnement tombe.

En consultant depuis le *dictionnaire étymologique de la langue française* de Oscar Bloch et Walther von Wartburg, je lis « *Le linguiste moderne qui fait une étymologie ne cherche pas le sens réel du mot, ni même le sens qu'il a eu dans le passé, mais s'efforce de suivre l'enchaînement des faits de diverses sortes, par lesquelles le mot a pris sa forme et sa valeur. En pareille matière, le linguiste est historien et n'est qu'historien* ».

Dés lors, je suis tout prêt à adopter la « pré d'harb' mou », puis par contraction la « pré d'armou », entendue bien souvent et cette fois-ci, ne manquant pas de poésie.